



OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR À LA VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE VILLE DE CHANDLER

L'emploi du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Le poste est ouvert à toutes et tous.

Emploi étudiant estival (possibilité de prolongation, temps partiel)

Joignez-vous à une équipe qui vous permettra d'évoluer dans un milieu de travail stimulant où vos compétences et votre talent seront mis à profit.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision de la coordonnatrice culture et vie communautaire, l'employé exécutera différentes tâches consistant à collaborer à la planification, l'organisation et l'animation d'activités offertes aux citoyens et aux visiteurs dans le cadre de la programmation culturelle et communautaire municipale.

APTITUDES

- . Être à l'aise avec la clientèle jeunesse ;
- . Être à l'aise dans l'animation d'activités culturelles et artistiques ;
- . Capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois ;
- . Être une personne organisée et autonome ;
- . Sens du service à la clientèle ;
- . Sens de la collaboration et du travail en équipe ;
- . Très bonne communication verbale.

EXIGENCES

- Être résident de la Ville de Chandler;
- Détenir un diplôme de secondaire V ;
- Champs d'études en lien avec le loisir, la culture, l'art ou le développement social ;
- Être disponible les jours, soirs et week-ends jusqu'à la mi-août ;
- Être disponible les soirs et week-ends à partir de la mi-août ;
- Expérience (salariee ou bénévole) dans l'organisation d'activités culturelles et/ou communautaires ;
- Être âgé entre 15 et 30 ans (programme emploi été).

SALAIRE ET DURÉE D'EMPLOI

- L'emploi est de 35 heures par semaine ;
- Taux horaire 16\$/h ;
- Durée 12 semaines avec possibilité de prolongation temps partiel week-ends durant l'année scolaire ;
- Date d'entrée en poste : 30 mai 2022

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

- Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel jusqu'au 16 mai 2022, 16h00, à l'adresse suivante : l.meunier@villechandler.com